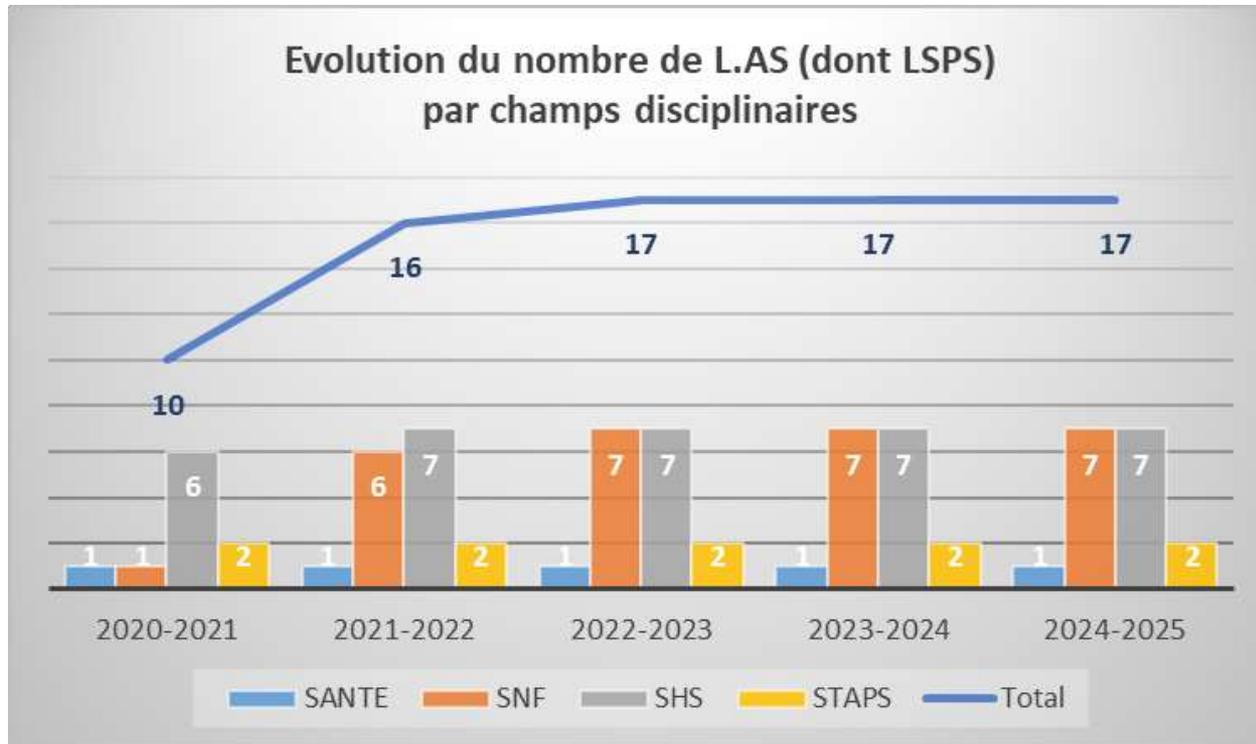


Le dispositif accès santé de l'UPEC

Bilan de la LSPS et des
L.AS disciplinaires
2020-2024

L'offre de formation et les effectifs

L'offre de formation et les effectifs

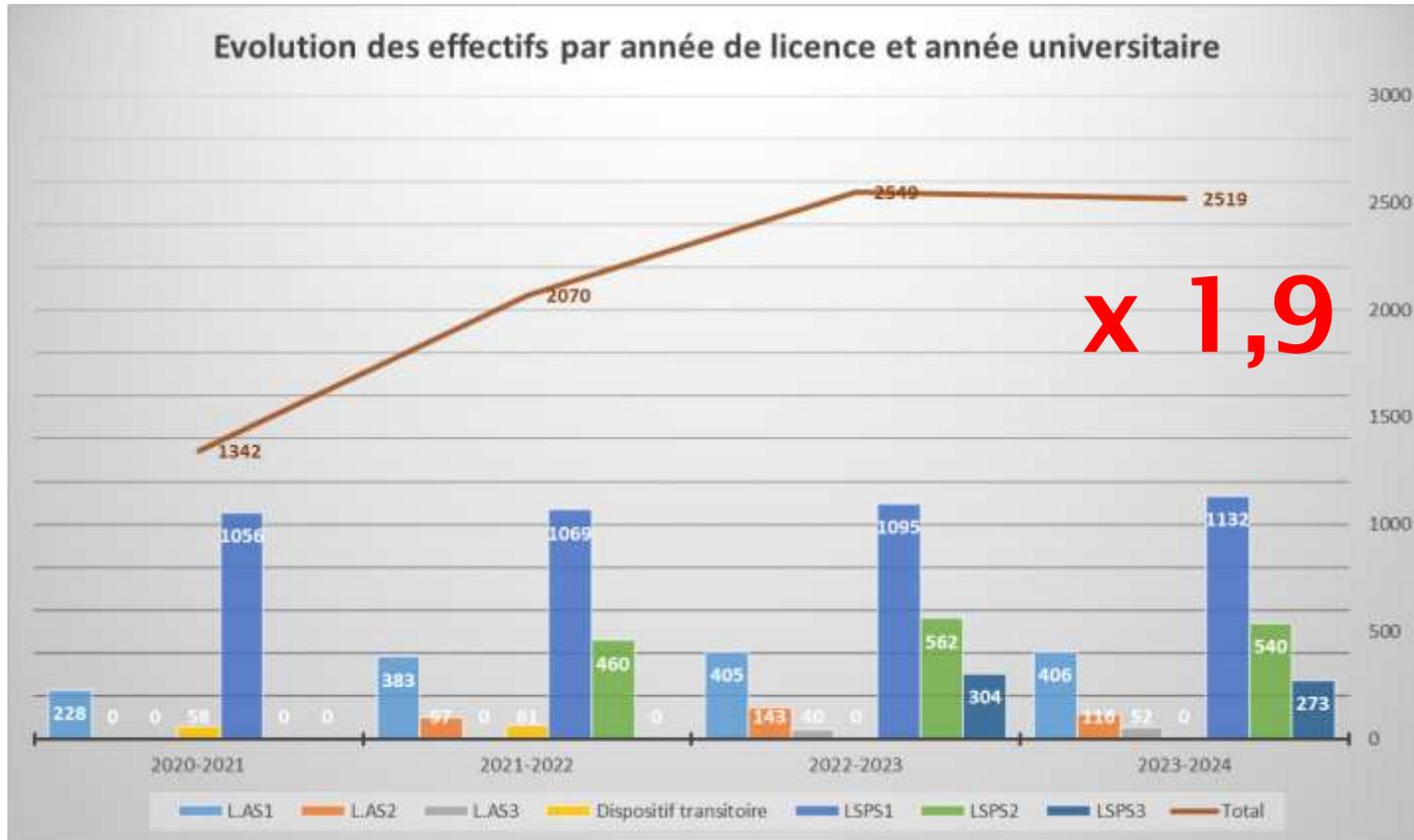


SNF : Sciences de la Nature et Formelles

SHS : Sciences Humaines et Sociales

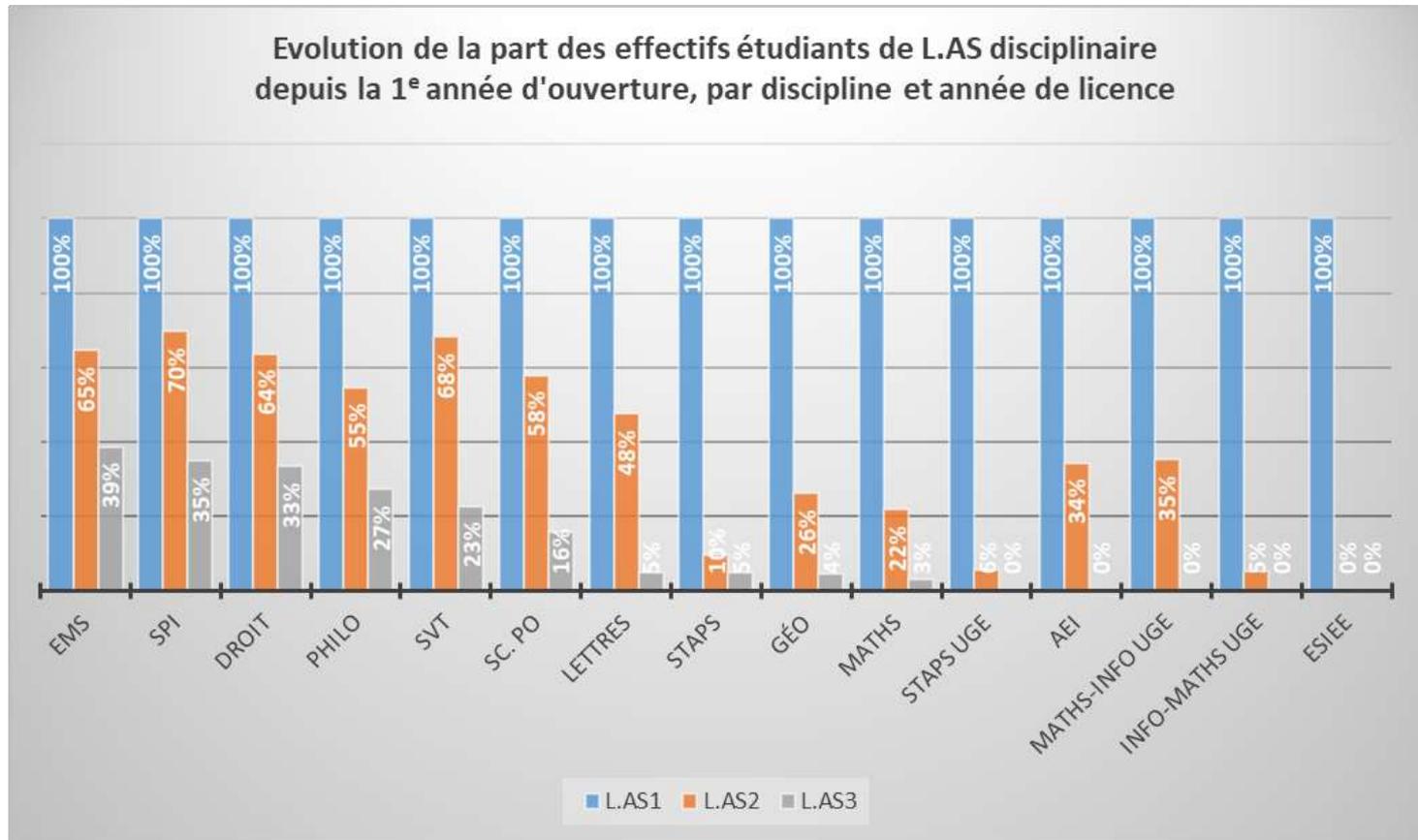
STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

L'offre de formation et les effectifs



L.AS disciplinaires (hors dispositif transitoire) : +152%
LSPS : +84%

L'offre de formation et les effectifs



Toutes les L.AS disciplinaires ne rencontrent pas le même succès, et plusieurs voient leurs effectifs se réduire considérablement au-delà de la L.AS1, sans que cela soit dû à un accès massif en MMOP ou K.

Accès et réussite à MMOP

Taux de candidature en médecine en 1^e année

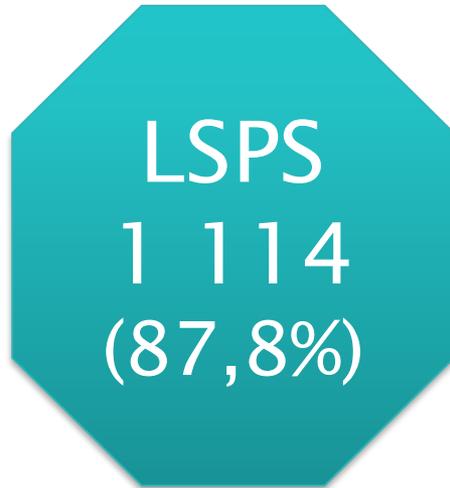


LSPS
55%



L.AS
15%

Les admissions à MMOP 2020-2024



52,4% en LSPS1



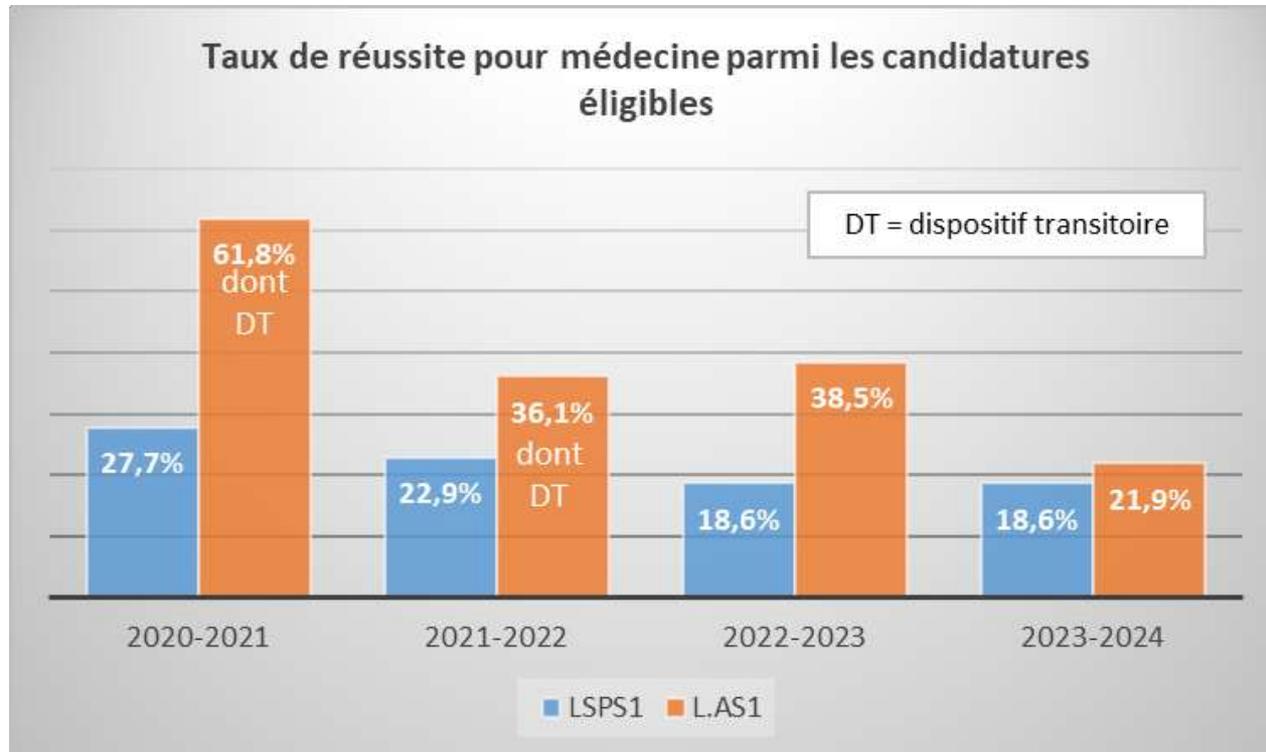
63,6% en L.AS1

Lecture : 87,8% des admissions à MMOP entre 2020 et 2024 sont issues de la LSPS, et 52,4% des admissions issues de la LSPS viennent de la 1^e année.

Des inscriptions aux admissions à Médecine 2020-2024

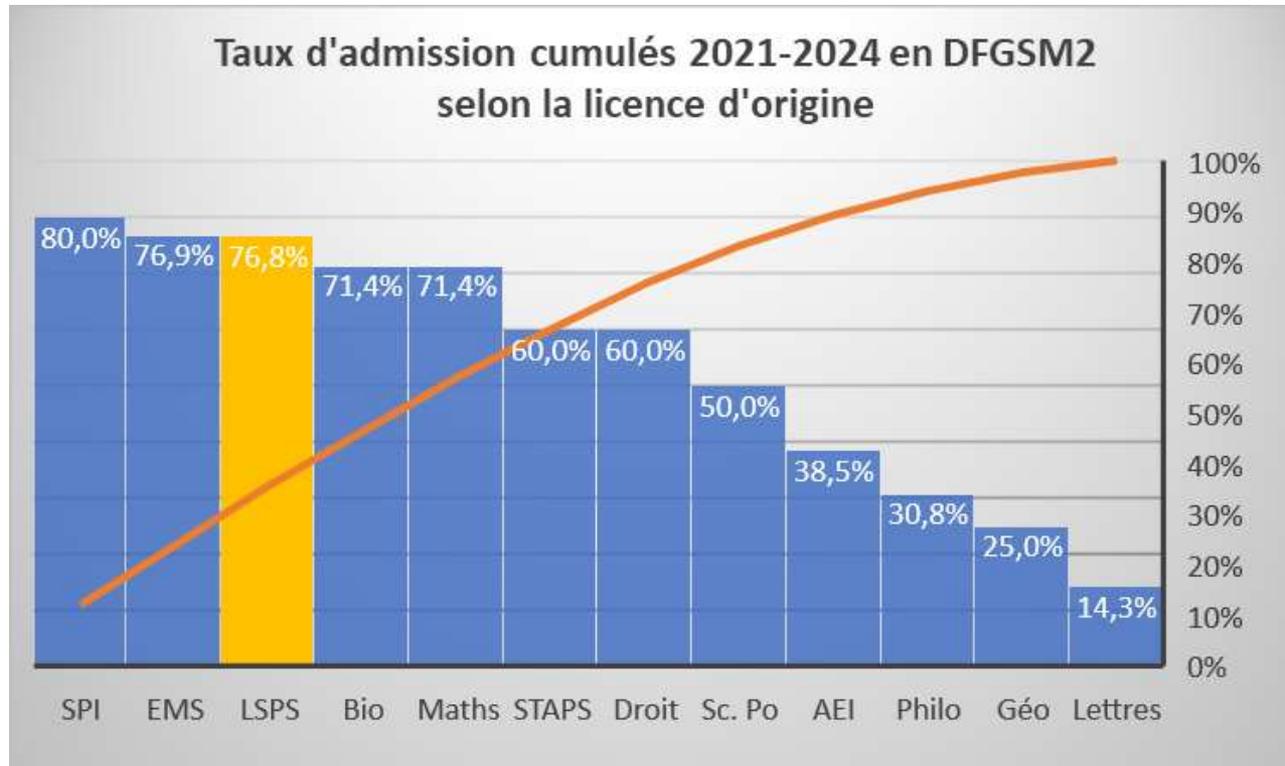
	LSPS1	LSPS2	LSPS3	L.AS1	L.AS2-3
Inscriptions	4 352	1 562	577	1 422	448
Candidatures	2 473 56,8%	841 53,8%	275 47,7%	241 16,9%	153 34,1%
Admissions	594 24,0%	187 22,2%	26 9,5%	98 40,7%	36 23,5%

Lecture : Sur la période 2020-2024, 56,8% des LSPS1 ont candidaté à médecine, et 24% des candidatures ont été admises à la filière.



Lecture : en 2020-2021, 27,7% des candidatures de LSPS1 en médecine ont conduit à une admission dans la filière, tandis que 61,8% des candidatures de LAS1 disciplinaire, incluant le dispositif transitoire, ont conduit à une admission dans la filière.

La réussite en DFGSM



Disparité dans la réussite entre LSPS et L.AS, et entre L.AS SNF et SHS.

www.u-pec.fr

Rédacteur

David Simard / Faculté de santé

david.simard@u-pec.fr

Règlement de l'accès aux filières médicales Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP)

Année 2024-2025

Pour que la candidature à MMOP soit éligible :

Licence Sciences pour la Santé

- Validation en 1 an des 60 ECTS du niveau de licence.
- Validation de l'année en 1^e session.

L.AS disciplinaires

- Validation en 1 an des 60 ECTS du niveau de licence (selon les M3C de la composante d'inscription : compensation ou non, note seuil ou non...).
- Validation de l'année de licence en 1^e session.
- Validation intégrale de l'option santé.
- Moyenne générale à l'option santé $\geq 10/20$, avec au moins 10/20 à chaque UE de l'option sans compensation. Les UE passées l'année en cours doivent être validées en session 1.

Pour les L.AS disciplinaires :

Une seule option

- Option à la carte sur les 3 années du 1^{er} cycle.

Principe de non intégration aux maquettes de licence

- Pas d'intégration en L2 ni L3.
- Intégration au semestre 2 de la L1 possible mais limitée (UE1 et/ou UE2, sur 4 UE au total) et non encouragée.

Planning d'accès aux UE assoupli

- Toutes les UE de l'option santé accessibles aux étudiant·es des L.AS disciplinaires tout au long des 3 années de Licence.
- Toutes les UE accessibles sur la plateforme de la Faculté de santé (Cristolink) dès le 1^{er} semestre de la 1^e année de licence.
- Pas de planning préétabli, ni hebdomadaire, ni semestriel, ni annuel.

⇒ Session 1 des examens en avril uniquement.

Groupe de parcours = groupe de candidates et candidats à MMOP pour un même contingent de places.

4 groupes

- Groupe 1 : 1^e année de la Licence Sciences pour la Santé,
- Groupe 2 : 1^e année des L.AS disciplinaires,
- Groupe 3 : 2^e et 3^e années de la Licence Sciences pour la Santé,
- Groupe 4 : 2^e et 3^e années des L.AS disciplinaires.

1^{er} groupe d'épreuves

Groupe de parcours 1 (LSPS1)

- Moyenne obtenue à l'année de licence pondéré sur le nombre d'ECTS/UE
Sauf pour l'UE formations paramédicales (9 -> 6).

Groupes de parcours 2 et 4 (L.AS1 et L.AS2 et 3 disciplinaires)

- Abandon de la méthode de la variable centrée réduite.
- Toutes les candidats éligibles participent au second groupe d'épreuves (oraux)

Groupe de parcours 3 (LSPS2 et 3)

- Moyenne obtenue lors de l'année de licence courante pondérée sur le nombre d'ECTS/UE

Sauf pour les UE Compétences transversales (6 -> 3 en LSPS2, 7 -> 3 en LSPS3), les UE d'ouverture en LSPS2 et de stage en LSPS3 neutralisées.

- Application de la méthode de la variable centrée réduite.

2nd groupe d'épreuves (oraux)

Les étudiantes et étudiants admissibles aux 2nd groupe d'épreuves passent les mêmes épreuves orales: 2 MEMs (#1:10mn/10mn & #2:10mn/15mn)

Pondération à 65% des résultats au 1^{er} groupe d'épreuves :

- Moyenne de l'année de licence au prorata des ECTS corrigé pour les LSPS
Harmonisation des notes moyennes entre LSPS2&3 (méthode de la variable centrée réduite)
- Moyenne de l'option santé pour les L.AS disciplinaires.

Pondération à 35% des résultats au 2nd groupe d'épreuves

www.u-pec.fr

Faculté de santé

Accès aux filières médicales Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP).

Répartition du *numerus apertus*

Année 2024-2025

Capacité d'accueil « accès MMOP » 2024-2025

Le nombre d'étudiant-es admis-es dans chaque filière de santé est déterminé en fonction de la capacité d'accueil de l'Université et des Universités et Ecoles partenaires en accord avec l'Agence Régionale de Santé.

Filière	<i>Numerus Apertus</i>
Médecine	230
Odontologie	16
Pharmacie	56
Maïeutique	10
<i>Total</i>	312

Répartition des places MMOP 2024-2025

Filière	LSPS 1 ^e année	LAS disciplinaire 1 ^e année	LSPS2/LSPS3	LAS2/LAS3	PASSERELLE (Passerelle santé/U.E/hors U.E)
Médecine	115	10	77	10	12/2/4
Odontologie	10	0	5	1	Non concerné
Pharmacie	15	3	32	6	Non concerné
Maïeutique	3	0	5	2	Non concerné
TOTAL	143	13	119	19	18

LSPS = Licence Sciences Pour la Santé

L.AS = Licence Accès Santé

**ORGANISATION DES ETUDES ET MODALITES DES CONTROLES DE
CONNAISSANCES ET COMPETENCES
DFGSM : Année universitaire 2024-2025**

Rapporteur : Florent
Eymard

I-DISPOSITIONS GENERALES

- DFGSM = niveau Licence
 - 180 ECTS
- Vaccinations
 - Hépatite B, DTP...

II-INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

- Campagne d'inscription
- Nombre d'inscriptions autorisé = **5 inscriptions**
- Interruptions d'étude – césures
 - Modalités des demandes / critères d'autorisation
- Annulation – remboursement des droits d'inscription
 - Avant le 31/10
- Demande de transfert
- Auditeurs libres = non autorisés en DFGSM
- Erasmus + entrants

III-COMMUNICATION

- Cristolink
- Messagerie...

IV-ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES

- Types d'enseignements proposés dans une UE
 - Présentiel (CM / ED/ TP...) / à distance...
- Focus sur l'enseignement en ED
- Listing des formations pratiques proposés en DFGSM2 et 3

V-PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

- Liste des UE
- Nombre d'ECTS
- Nombre d'heures selon type d'enseignement

	Intitulé	ECTS	Volumes horaires
ENSEIGNEMENTS THEORIQUES OBLIGATOIRES			
UE	Revêtement cutané	3	10h CM/ 4h TD/2h TP
UE	Agents infectieux	5	42h CM/ 6h TD/2,5h TP <i>(visite labo)</i>
UE	<u>Immunopathologie - Immunointervention</u>	3	15h CM
UE	Sciences humaines et sociales	4	31,5h CM/14h TD

VI-MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

- Examens mi-parcours
- Examens terminaux
- Session 1 et 2
- Focus sur :
 - l'enseignement d'anglais
 - UE de Master
 - UE PIX
 - Service sanitaire
 - Dépistage / PEC des violences conjugales
 - Tutorat
 - Stages et formations pratiques
 - Non validation / redoublement

UE	Médecine et santé environnementale	CC écrit 100% (Quizzes en ligne)	Ecrit 100%
UE	1 UE de Master 1, à choix, au sein du parcours M1 Biologie Santé parcours médical ou M1 Santé parcours médical (ouverture des UE selon besoins effectifs de la promo)		
	- Biologie cellulaire, innovation et thérapeutiques et médecine régénérative	CT écrit 100%	
	- Mécanismes physiopathologiques des maladies : de la souris à la clinique	CC écrit 25% + CT écrit 75%	
	- Médecine Moléculaire	CC écrit 40% + CT écrit 60%	
	- Génétique du développement embryonnaire	CT écrit 100%	Ecrit 100%
	- Oncogenèse fondamentale	CT écrit 100%	
	- Veille scientifique et communication	CT écrit 50% + CT oral 50%	
	- Signaux et images en médecine	CC écrit 50% + CC oral 50%	
	- Meta-analyses et évidence base médecine	CC écrit 40% + CT écrit 60%	
	- Physiologie des appareils cardiovasculaire et respiratoire	CT écrit 100%	
- Utilisation des statistiques en Sciences de la Vie	CT écrit 100%		
- Médecine légale 1	CC TD 25% + CT écrit 75%		
- Santé Travail	CT écrit 100%		
- Promotion de la santé par l'activité physique et sportive	CC TD 60% + CTT écrit 40%		
- Santé de l'enfant et environnement familial	CT écrit 100%		

VII-ORGANISATION DES EXAMENS

- Session 1 et 2
- Convocation
- Accès aux salles d'examens
- Déroulement des épreuves
- Format d'évaluation
- Consultation des copies

VIII-JURYS ET VALIDATION DE L'ANNEE



- Corrections des épreuves / Jury
- Admission
 - Session 1
 - Session 2
 - Dettes / AJAP
 - Avancements
- Redoublement
 - L'étudiant est reçu à l'année d'études de DFGSM3 s'il a validé au moins 60 ECTS, s'il a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à chaque UE et validé l'ensemble de ses stages et formations pratiques obligatoires.
 - Les UE ne se compensent pas entre elles. Les UE validées sont définitivement acquises (capitalisables) à l'exception des stages de sémiologie et de pré-externat.

IX-ASSIDUITE ET ABSENCES



- Présence aux enseignements
 - Théoriques / pratiques
 - Listing des UE avec présence obligatoire
- Présence aux examens
 - Contrôles continus
 - Examens terminaux
- Fêtes religieuses
- Spécificités des étudiants boursiers
 - Présence obligatoire à l'ensemble des enseignements

X-DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- Étudiants en situation de handicap
 - Aménagements
 - SSU
- Étudiants en régime dérogatoire
 - Conditions à remplir pour son obtention / établissement d'un contrat pédagogique
 - Salariés
 - Sportifs / artistes de haut niveau
 - Grossesse
 - Chargés de familles
 - Engagement universitaire
 - **Double cursus (école de l'UPEC / INSERM)**
 - Dispensation des CC (hors anglais) et des enseignements obligatoires
 - Stage de pré-externat décalé
- Étudiants issus de passerelle
 - Dispense anglais / stage infirmier selon le type de passerelle
- Étudiants redoublants / triplants



XI-FRAUDES ET TENTATIVES DE FRAUDES AUX EXAMENS

- Sanctions

- soumises, en application des dispositions du décret n° 92 657 du 17 juillet 1992, à la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'Université.

- Voies de recours

- Un appel sur les sanctions prononcées par la section disciplinaire peut être formé devant le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de la section disciplinaire

Bilan EDN 2023 et ECOS 2024

Conseil de Gestion du 17 Octobre 2024

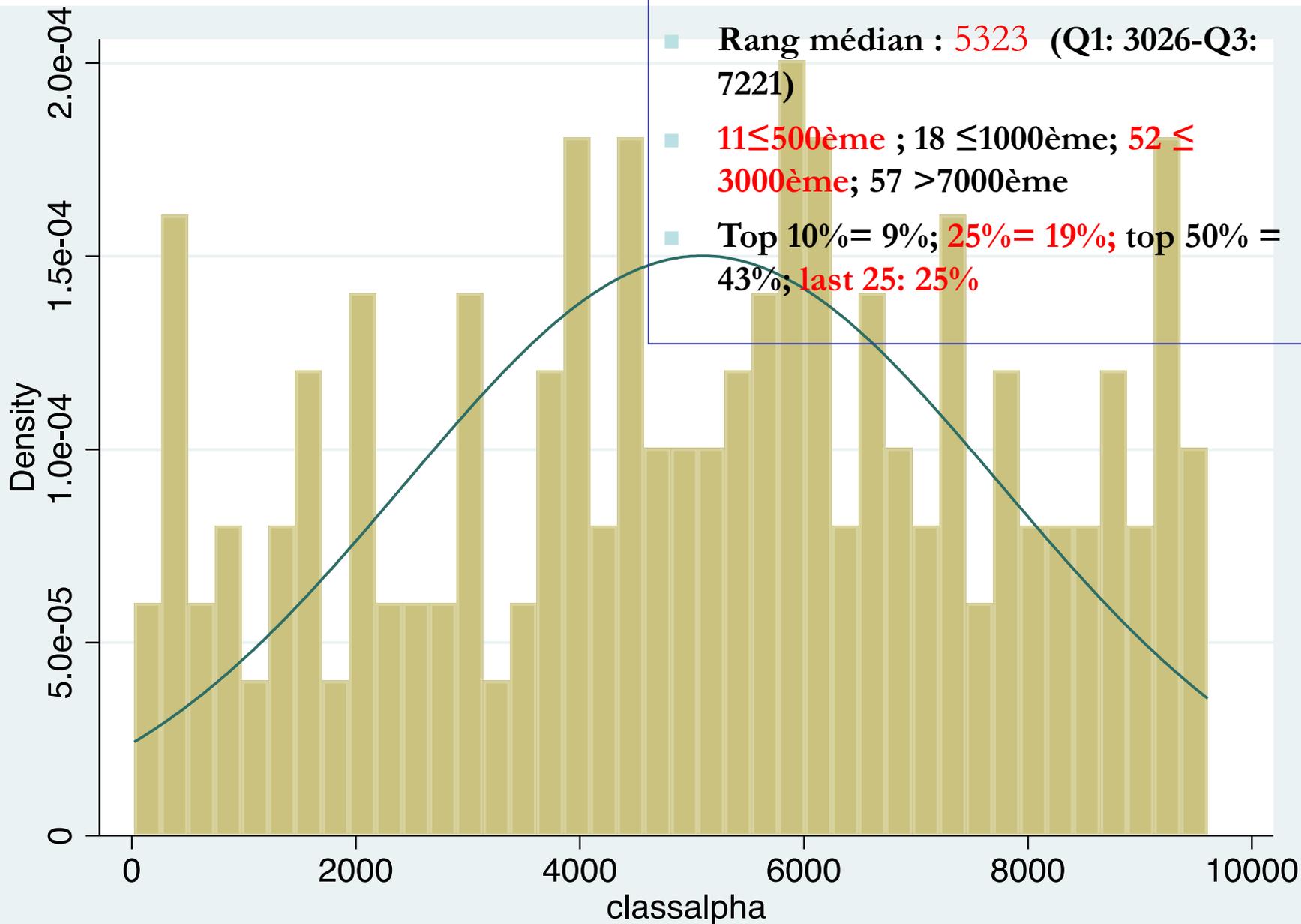
Philippe Le Corvoisier

Florence Canouï-Poitrine



Distribution des rangs ECNnf 2023

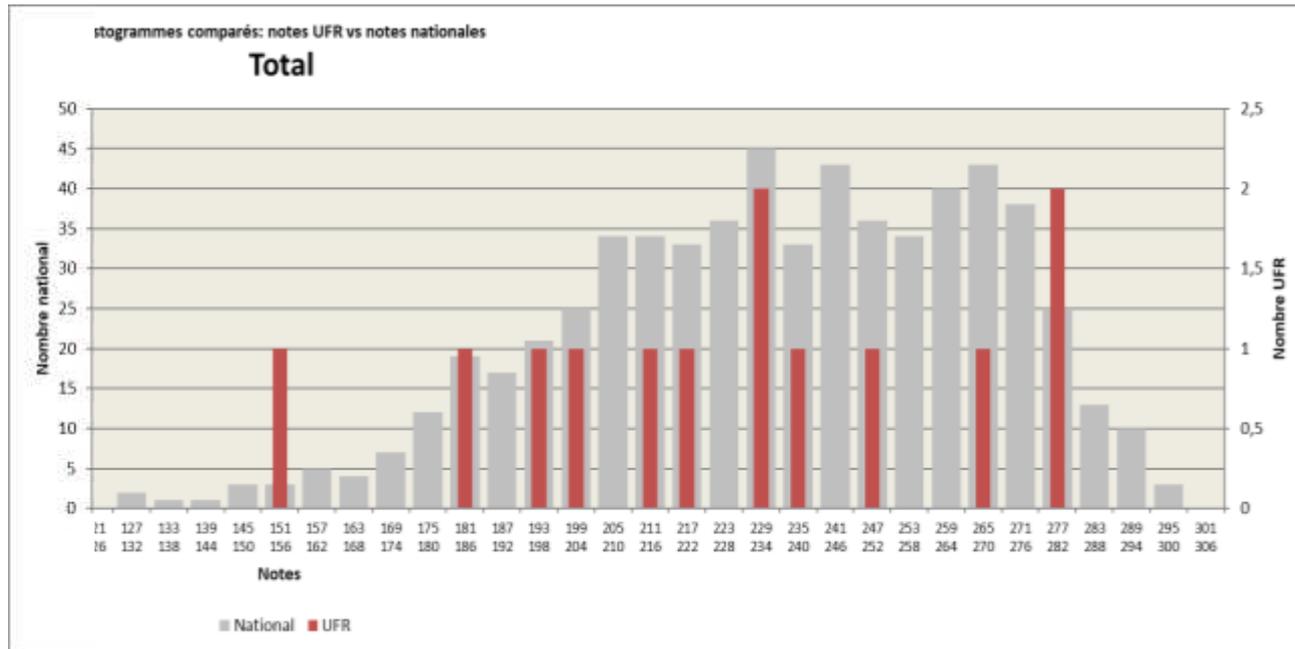
- 208/ 9486 étudiants
- 138^{ème} au 9501^{ème}
- Rang médian : 5323 (Q1: 3026-Q3: 7221)
- 11 ≤ 500^{ème} ; 18 ≤ 1000^{ème} ; 52 ≤ 3000^{ème} ; 57 > 7000^{ème}
- Top 10% = 9% ; 25% = 19% ; top 50% = 43% ; last 25: 25%



Promotion DFASM3 2023-2024

- 13 étudiants ont passé les **ECN-nf** en juin 2024
- 146 étudiants inscrits aux **EDN 2023 + ECOS 2024**
 - Tous se sont présentés : 0 absent
 - Note pour les items de rang A à la première session < 14/20 pour 27 étudiants
 - Note pour les items de rang A à la seconde session < 14/20 pour 5 étudiants (redoublement) : échec semblant pour la plupart non volontaire
 - 141 sur 146 ont eu 60 points de parcours
 - Aucun étudiant invalidé pour les ECOS

Résultats des 13 étudiants ayant passé les ECN-nf en juin 2024



médiane 348 sur 621 étudiants

EDN 2023 et ECOS 2024

	Classement EDN (recu uniquement)	Classement EDN + ECOS + PP	Places gagnées (ECOS + PP)	Nbre d'étudiants gagnants des places (ECOS + PP)
Groupe de spécialités 1	4837	4420	253	94
Groupe de spécialités 2	4755	4499	244	94
Groupe de spécialités 3	4772	4492	235	100
Groupe de spécialités 4	4780	4577	204	95
Groupe de spécialités 5	4825	4615	262	96
Groupe de spécialités 6	4858	4625	274	95
Groupe de spécialités 7	4832	4493	179	91
Groupe de spécialités 8	4867	4608	192	92
Groupe de spécialités 9	4881	4633	201	91
Groupe de spécialités 10	4765	4464	195	94
Groupe de spécialités 11	4821	4434	188	94
Groupe de spécialités 12	4856	4512	188	92
Groupe de spécialités 13	4776	4440	264	94
Étudiants inscrits au niveau national	8161	7817		

Amélioration du classement médian lié aux ECOS + PP en grande partie liée a la différence d'effectif

Au niveau individuel possible évolution : -1500 / + 2200 (GS1 vs GS2)

Règlement de l'accès aux filières KEIR



Règlement d'accès à la filière kiné

Modalités d'accès distinctes de MMOP pour la LSPS depuis 2022 :

3 chances d'accès au total :

- LSPS1, LSPS2, LSPS3
- LAS1, LAS2, LAS3

Conditions d'admission :

- **LSPS** : validation de l'année de licence en 1^{ère} session et validation de l'UE paramédicale de LSPS1
- **LAS** : validation de l'année de licence en 1^{ère} session et validation de l'option santé (conditions similaires à MMOP mais pas d'épreuves orales)
- Classement par ordre de mérite sur les résultats licence pour LSPS – Admission en amphitheâtre de garnison
- Classement par ordre de mérite sur la moyenne de l'option santé – Admission en amphitheâtre de garnison
- Candidature non recevable l'année du redoublement

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales (épreuves orales)

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur classement en filière kinésithérapie

Règlement d'accès à la filière ergo

Entrée en 1^{ère} année à l'IFE à partir de la LSPS uniquement :

3 chances d'accès au total :

- LSPS1, LSPS2, LSPS3

Conditions d'admission :

- Validation de la **LSPS1** en 1^{ère} session et validation de l'UE paramédicale de LSPS1
- Classement par ordre de mérite – Admission sur décision du jury (Arnaud Le Labourier / Cynthia Engels)
- Candidature possible l'année du redoublement

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur classement en filière ergothérapie

Règlement d'accès à la filière soins infirmiers

Entrée en 2^{ème} année dans les IFSI partenaires de l'UPEC à partir de la LSPS uniquement :

3 chances d'accès au total :

- LSPS1, LSPS2, LSPS3
- Deux sessions : été (rentrée en septembre) – automne (rentrée en février)

Conditions d'admission :

- Validation de la **LSPS1** (*en 1^{ère} session pour la passerelle d'été, possible en 2^{ème} session pour la passerelle d'automne*) et validation de l'UE paramédicale de LSPS1
- Classement par ordre de mérite – Admission sur décision du jury (Directeurs IFSI / Caroline Barau)
- Candidature possible l'année du redoublement
- Vaccinations obligatoires +++ (stage !)

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur classement en filière soins infirmiers

Règlement d'accès à la filière manip radio

Entrée en 2^{ème} année dans l'IFMEM partenaire de l'UPEC à partir de la LSPS uniquement :

3 chances d'accès au total :

- LSPS1, LSPS2, LSPS3

Conditions d'admission :

- Validation de l'année de **LSPS1** en 1^{ère} session et validation de l'UE paramédicale de LSPS1
- Classement par ordre de mérite – Admission sur décision du jury (M-F Doval / Franck Morice / Alain Luciani)
- Candidature possible l'année du redoublement
- Vaccinations obligatoires +++ (stage !)

La confirmation d'acceptation de l'admission vaut renonciation à la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales

Les étudiants qui se sont désistés au profit de la participation au second groupe d'épreuves d'admission aux filières médicales perdent le bénéfice de leur classement en filière électroradiologie médicale

Places en filière kiné 2024-2025

Ecoles publiques	Places L1	Places L2	Places L3	Places LAS disciplinaires	Total
IUK	15	4	4	3	26
ENKRE	10	2	0	0	12
IFMK APHP	8	0	0	0	8
Ecoles privées	Places L1	Places L2	Places L3	Places LAS disciplinaires	Total
IFMK Assas	18	4	3	0	25
IFMK-EF Meaux	10	5	5	4	24
EKP	13	7	6	3	29
IFMK CEERRF	10	8	4	3	25
IFMK EFOM	7	2	1	0	10
IFMEM Saint-Michel	7	2	1	2	12
Total	98	34	24	15	171

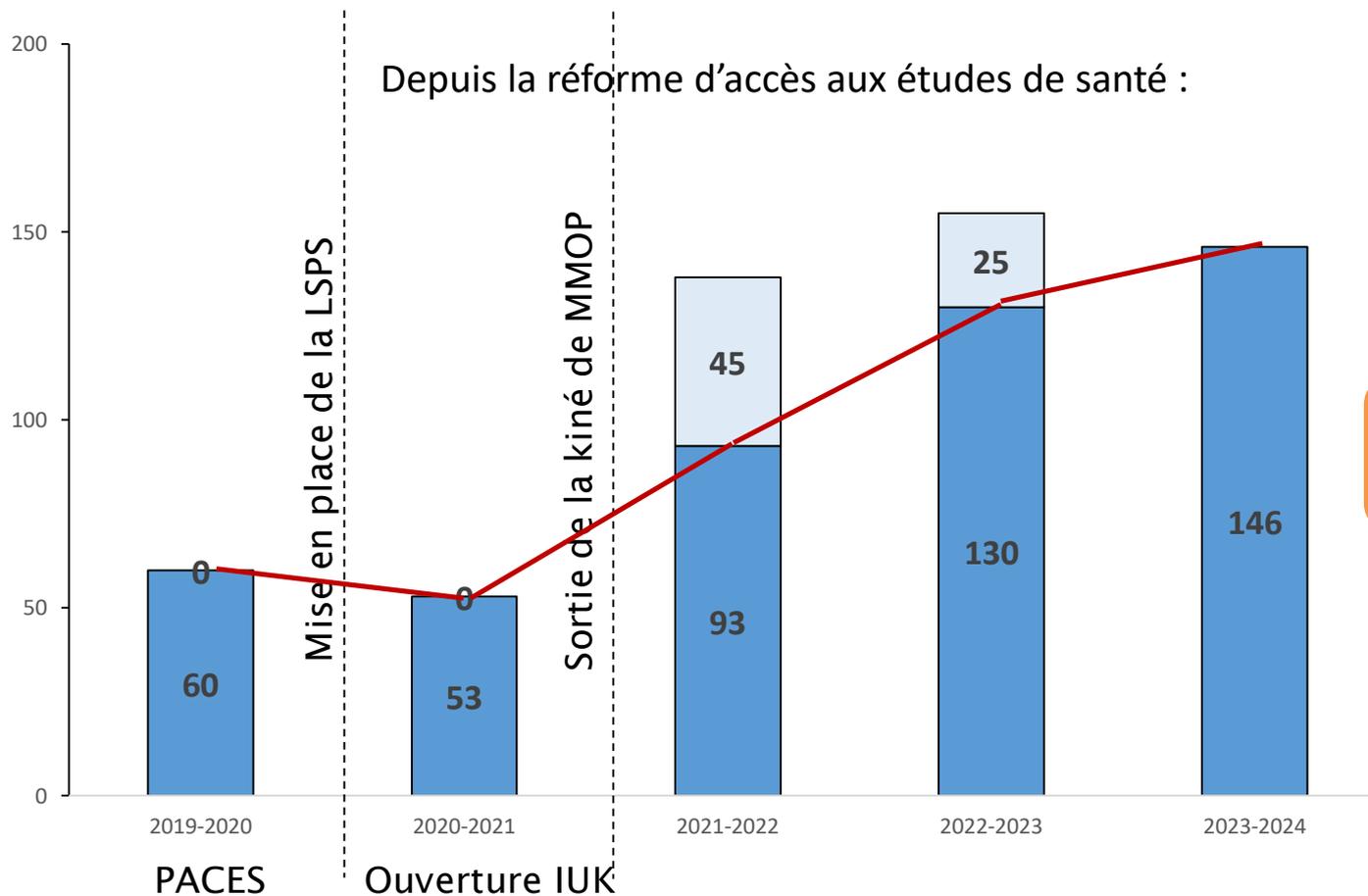
Bilan KEIR 2020-2024



Modalités d'accès aux études de kinésithérapie

 *numerus apertus*

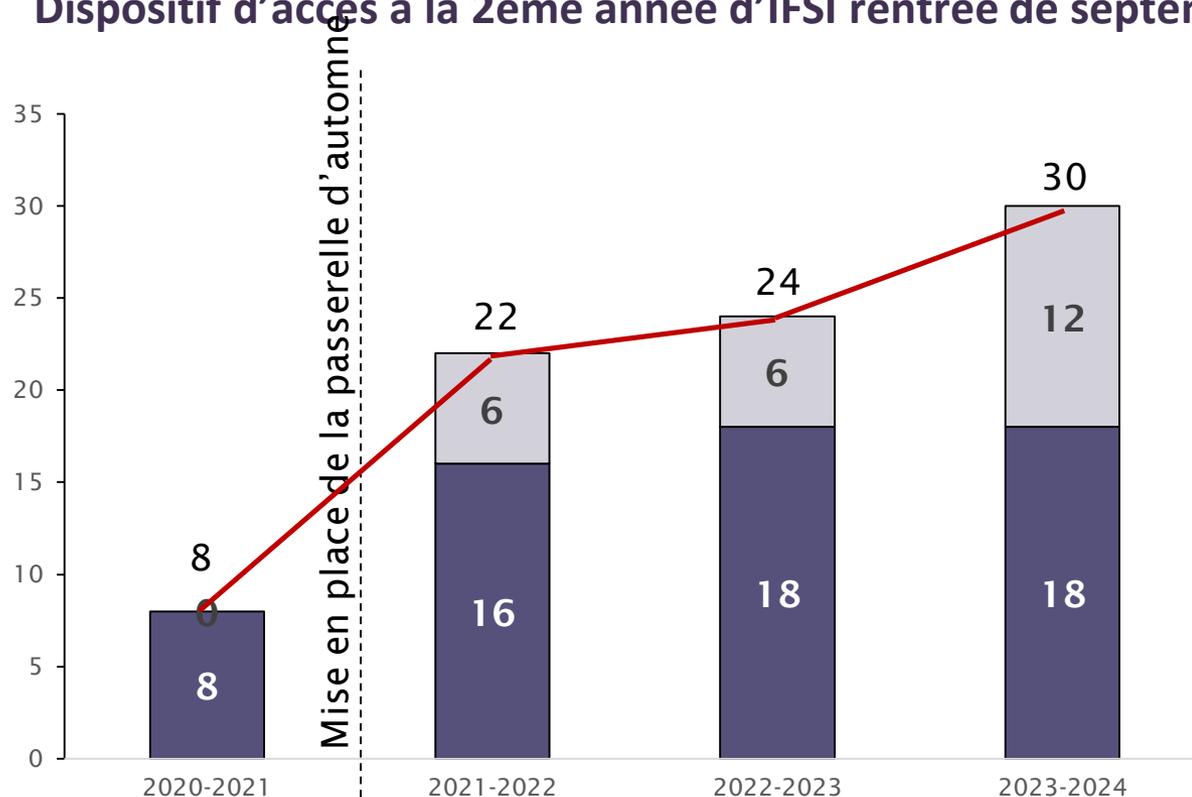
 places supplémentaires



↑ 158% du nombre de places

Modalités d'accès aux études en soins infirmiers

Dispositif d'accès à la 2ème année d'IFSI rentrée de septembre – rentrée de février



84 étudiants en 4 ans

diplôme aide-soignant

Promotion 2020-2021 : 88% de réussite du DEI en session initiale (juillet 2023) - 100% à l'issue de la session de rattrapage (mars 2024)

Promotion 2021-2022 : 73% de réussite du DEI en session initiale (juillet 2024)

Modalités d'accès aux études en soins infirmiers

A l'issue de la passerelle LSPS-IFSI :

- 87% des étudiants estiment avoir progressé de façon satisfaisante voire très satisfaisante
- 90% se sentent prêts à intégrer la 2^{ème} année d'IFSI
- 100% recommanderaient ce dispositif à un autre étudiant

C'est une chance de pouvoir ne pas « perdre une année » pour rentrer dans les études d'infirmier

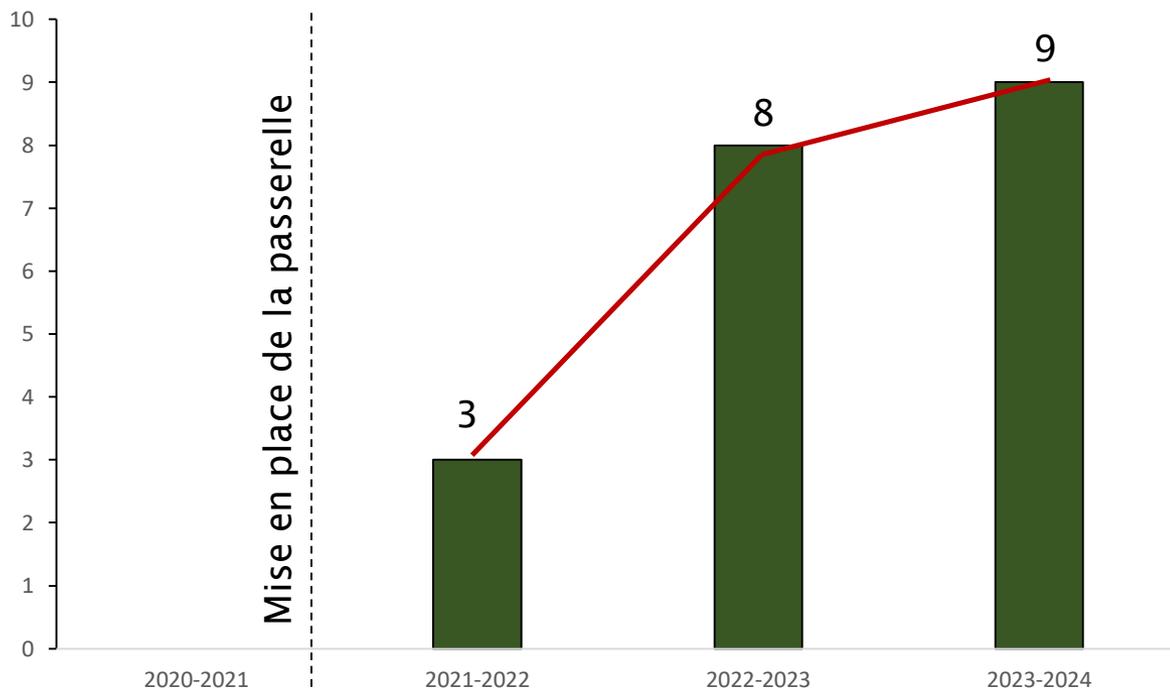
C'est un dispositif qui permet aux étudiants de ne pas rester sur un échec et de se réorienter

Malgré le temps restreint pour assimiler toutes les connaissances et gestes techniques, ce dispositif est bien organisé pour maîtriser assez de compétences de la 1^{ère} année pour rentrer en 2^{ème} année

Je tiens vraiment à vous remercier d'avoir créé cette passerelle, car je me sens vraiment à ma place en IFSI. Merci pour votre accompagnement tout au long du dispositif

Dispositif d'accès à la 2ème année d'IFMEM

Premières diplomations en juillet 2024 !



20 étudiants en 3 ans

100% de diplomation
promotion 2021-2022

Prise de poste au CH
Montfermeil

- **Pérennisation de ces passerelles :**
 - Financement de la région Ile de France pour recruter un formateur coordonnateur des passerelles
 - Publications sur le dispositif et ses résultats (*Soins, 2024*)
- **Ouverture de ces passerelles aux étudiants de LAS disciplinaires :**
 - Module paramédical optionnel dans l'option santé ?
- **Accès à la 1^{ère} année d'IFSI aux étudiants de LSPS – réorientation précoce** (IFSI à rentrée de février)



IMRB

INSTITUT MONDOR
DE RECHERCHE
BIOMÉDICALE

Conseil de Gestion

17 Octobre 2024

Hcéres Vague E- EVA

Hcéres : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vague de 5 ans

2 ans de préparation

EVA: Plateforme d'évaluation des structures de recherche Inserm

- une évaluation qualitative conduite de façon collégiale par les pairs ;
 - une évaluation qui, au moyen de critères explicites, prend en compte la pluralité des missions, la diversité de la recherche et, ...
 - une évaluation qui, pour chaque critère, s'appuie sur des faits observables et en apprécie la valeur
-
- SELF-ASSESSMENT DOCUMENT
 - Profile, Resources and Organisation of the Unit
 - Attractiveness
 - Scientific production
 - Contribution of Research Activities to Society
 - UNIT TRAJECTORY

Hcéres – EVA calendrier

- Date limite de dépôt pour le dossier Hcéres : 31 mai 2024
- Ouverture dépôt de dossier EVA Inserm : 03 juin 2024
- Date limite de dépôt pour le dossier EVA Inserm : 1er octobre 2024
- Visite sur site par le Hcéres : 4, 5 et 6 décembre 2024
- Evaluation Inserm CSS/CS : mai à juin 2025
- Concertation avec les partenaires de mixité : juillet à septembre 2025
- Notification de création : décembre 2025

- Visite sur site par le Hcéres : 4, 5 et 6 décembre 2024
 - Président : Julien Diana (INEM, Paris; DR Inserm; Immuno/autoimmunité)
 - VP : Michel Samson (IRSSET, Rennes; DR Inserm; Institut de recherche en santé, environnement et travail; toxicologie, environnement)
- [Agenda](#)
- Site de la visite: amphi de la Fac de Droit et salles adjacentes
- Préparation avec les comités sectoriels
- Trame commune et Répétition

Préparation Visite

Interview day 1: 4th of December 2024
8h50 at the IMRB gate, 8 rue du général Sarrajl, 94000 Créteil

- 9h00 – 9h10 **HCERES committee welcome**
Room:
- 9h10 – 9h30 **HCERES committee meeting**
Room:
Closed-door meeting
- 9h35 – 9h40 **HCERES rules and procedures by J. Dutrieux**
Room:
Public session (all unit members)
- 9h40 – 10h40 **Administrative and scientific presentation of the unit's achievements and future by J. Boczkowski and C. Combadiere**
40min presentation
20min discussion
Room:
Public session (all unit members)
- 10h40 – 11h00 **Committee debriefing and coffee break**
Room:
Closed-door meeting

Teams audition #1 Public session (15min presentation + 15min discussion)			
Time	Room	Team Number	Presentation by
11h00 – 11h30		SENCODE	G. Spangola (PMN)
11h35 – 12h05		TREPCA	F. Vachon
12h10 – 12h40		STORM-MI	A. Bagnard (ISM)
12h45 – 13h15		IL-4ip	J. Cohen (ISM)

- 13h15 – 14h25 **Lunch break and committee debriefing**
Room:
Closed-door meeting

Teams audition #2 Public session (15min presentation + 15min discussion)			
Time	Room	Team Number	Presentation by
14h30 – 15h00		GENA	F. Gagnepain (SP)
15h05 – 15h35		BIOCRI7	A. Makhadmeh (PMN)
15h40 – 16h10		TRACER	P. Remy (Neuro)
16h15 – 16h45		Accelerates	V. Godot (ISM)

- 16h45 – 17h15 **Committee debriefing and coffee break**
Room:
Closed-door meeting

Teams audition #3 Public session (10min presentation + 10min discussion)			
Time	Room	Team Number	Presentation by
17h15 – 17h45		PROTECT	B. Chahin (S)
17h50 – 18h20		DYNAMIC	F. Spangola

- 18h15 – 18h45 **Committee debriefing**
Room:
Closed-door meeting

Interview day 2: 5th of December 2024
8h50 at the IMRB gate, 8 rue du général Sarrajl, 94000 Créteil

Teams audition #3 Public session (10min presentation + 10min discussion)			
Time	Room	Team Number	Presentation by
9h00 – 9h30		Translational Neuropsychiatry	S. Appata (Neuro)
9h35 – 10h05		Physio. Glomerular Disease	D. Sahel (PMN)
10h10 – 10h40		DREAMS	P. Bastinac (PMN)

- 10h45 – 11h15 **Committee debriefing and coffee break**
Room:
Closed-door meeting

Meeting with unit staff (in the absence of managing staff)			
Time	Room	Committee Number	Meeting
11h15 – 12h15		1	Meeting with ITAs (in French)
		2	Meeting with researchers
		3	Meeting with PhD students and postdoctoral fellow

- 12h20 – 13h30 **Lunch break and committee debriefing**
Room:
Closed-door meeting

Teams audition #5 Public session (10min presentation + 10min discussion)			
Time	Room	Team Number	Presentation by
13h30 – 14h00		Virus, Hepatology, Cancer	J.M. Bouchard (ISM)
14h05 – 14h35		Moon-LYT	R. Ohtsuka (Cancer)
14h40 – 15h10		LaDore	E. Lhote (SP)

- 15h10 – 15h45 **Committee debriefing and coffee break**
Room:
Closed-door meeting



Teams audition #6 Public session (10min presentation + 10min discussion)			
Time	Room	Team Number	Presentation by
15h45 – 16h15		MUSE	F. Salek (PMN)
16h20 – 16h50		Spore-Resist	C. Calmon (PMN)
16h55 – 17h25		Musheeb	E. Malfatti (PMN)
17h30 – 18h		GEN20	S. Lapeze (PMN)

- 18h00 – 18h30 **Committee debriefing**
Room:
Closed-door meeting

Préparation Visite

Interview day 3: 6th of December 2024
8h50 at the IMRB gate, 8 rue du général Sarrail, 94000 Créteil

9h15 – 10h15	Meeting with institutions representatives <i>Room:</i> <i>Closed-door meeting</i>
10h15 – 11h00	Coffee break <i>Room:</i> <i>Public session</i>
11h00 – 12h15	Meeting with the unit direction <i>Room:</i> <i>Closed-door meeting</i>
12h15 – 13h30	Lunch break and committee debriefing <i>Room:</i> <i>Closed-door meeting</i>
13h30 – 16h00	Redaction of the final report <i>Room:</i> <i>Closed-door meeting</i>
16h00	End of the interview

- Visite sur site par le Hcéres : 4, 5 et 6 décembre 2024
 - Président : Julien Diana (INEM, Paris; DR Inserm; Immuno/autoimmunité)
 - VP : Michel Samson (IRSSET, Rennes; DR Inserm; Institut de recherche en santé, environnement et travail; toxicologie, environnement)
- [Agenda](#)
- Site de la visite: amphi de la Fac de Droit et salles adjacentes
- Préparation avec les comités sectoriels
- Trame commune et Répétition

Rencontre APHP/UPEC/Direction du patrimoine (12 septembre 2024)

une réunion destinée à acter de façon transparente et définitive les échanges de surfaces entre hôpital et recherche, en présence de l'ensemble des parties prenantes

LISTE DES PARTICIPANTS

Initiateur

Jean-Michel Pawlotsky

AP-HP

Édith Benmansour

Sabrina Lopez

Marc Pommier Bertrand Godeau

Deniz Ozsoy

Faculté de Santé

Pierre Wolkenstein

Françoise Botterel

UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé

Marie Garapon

Julien Aldhuy

Carole Hénique-Greciet

Frédéric Guerrien

IMRB

Christophe Combadière

Jorge Boczkowski

Olivier Féraud

Nelly Lebret

Rencontre APHP/UPEC/Direction du patrimoine (12 septembre 2024)

- Enjeux hospitaliers entraînant une réorganisation des locaux sur le site H. Mondor
 - Réorganisation du parcours de soin
 - 1^{er} étage Bâtiment H : Médecine Interne, Endocrino-Diabéto, Immuno-Inf, DAU; Période 2025-2028
 - Réorganisation du département de Biologie et Pathologie
 - Construction du nouveau Bâtiment de Biologie
 - Restructuration de l'entresol 1 du Bâtiment R

- Impact sur les surfaces Recherche IMRB / UPEC
 - Mise en œuvre des rocales hospitalières dès 2025
 - Libération de trois pièces Recherches sur le RDC haut du H et R (Eq Cohen; Eq Sahali)
 - Rocale hématologie dans les locaux libérés et ceux du Lysarc
 - Récupération d'un ancien bureau du Lysarc et d'une réserve au Batiment R (equipe Cohen)
 - Libération de locaux « IMRB » à l'entresol 1 du H (Laverie, plateformes) pour extension de la plateforme génomique (Partie Hospitalière)
 - Réorganisation du parcours de soin
 - Libération des locaux de l'administration du VRI (début 2025 vers BRB)
 - Libération des locaux de l'Eq Ortonne (fin 2025)

Rencontre APHP/UPEC/Direction du patrimoine (12 septembre 2024)

- Projection des surfaces recherche (IMRB/EA) 2018-2028
 - 2018 : 4884 m² (UPEC) dont 4410 m² (IMRB);
 - 2024 : 3866 m² (UPEC) dont 3392 m² (IMRB);
 - 2028 : 4150 m² (UPEC) dont 3676 m² (IMRB); surfaces regroupées au niveau du Bâtiment R avec une attribution de l'intégralité du RDC haut du R

- Questions diverses

- Accès Pompiers façade Ouest du bâtiment facultaire (« Pots de fleurs »)
 - Convenu : deux plans d'intervention avec des adresses différentes
- Désenfumage de la passerelle
- Fenêtre non conforme au niveau façade ouest Fac - service technique hospitalier

Révision des effectifs 2025 : Principes

- **Emplois spécifiques par création**
 - Disciplines en tension ou projets exceptionnels
- **Projet d'établissement hospitalo-universitaire**
 - Institut de Recherche Biomédicale
 - Plateau de biologie universitaire de territoire
 - Bâtiment Reine : Chirurgie et Interventionnel
 - Réforme de l'entrée des études en santé
- **Anticipation des perspectives 2026/27/28**



Effectifs de la Faculté de Santé Paris Est Créteil

PUPH	MCUPH	PHU
118	28	6

CCA AHU CCUMG CC associés	100
------------------------------	-----

MCF	15
MCUMG	1
PR	7
PUMG	3
PR asso 50%	3
MCF asso 50%	4
AUMG financement ARS	3
CCUMG financement ARS	4
PRAG	1
PRAG contractuel	2
TOTAL	43

Effectifs totaux	319
PUPH + MCUPH + PHU	152
CCA + AHU + CCUMG + CC ASSOCIES	100
AUTRES (incluant ATER + CPJ + EMERITES)	67

Contexte académique

- **Réenchanter le modèle hospitalo-universitaire** : une nécessité
 - Promotions rapides
 - Masse critique, créativité en recherche et en pédagogie
- **Disponibilité**
 - MPR
- **Deux révisions**
 - Révision sur emplois vacants
 - Révision sur création ou repyramidage (disciplines en tension et territoire)

Révision sur emplois vacants : PU-PH 2025

0074M	PU-PH	4701 Hématologie ; transfusion (2 options)	Retraite-surnombre	25/05/2023	Maintien	PU-PH	0074M	4701 Hématologie ; transfusion (2 options)				
					Création	PU-PH		4403 Biologie cellulaire				
					Création	PU-PH		4805 Médecine d'urgence				
0073M	PU-PH	4203 Anatomie et cytologie pathologiques	Retraite surnombre	24/09/2023	Maintien	PU-PH	0073M	4501 Bactériologie - virologie ; hygiène hospitalière (2 options)				
1507M	PU-PH	5003 Dermato-vénérologie	Retraite surnombre	14/12/2023	Maintien	PU-PH	1507M	4702 Cancérologie ; radiothérapie (2 options)				
1421M	PU-PH	4902 Neurochirurgie	Mutation	01/09/2023	Maintien	PU-PH	1421M	5203 Néphrologie				
1520M	PU-PH	5101 Pneumologie ; addictologie (2 options)	Retraite	29/08/2025	Maintien	PU-PH	1250M	5101 Pneumologie ; addictologie (2 options)				

Révision sur emplois vacants : MCU-PH 2025

1570M	MCUMG	5303 Médecine générale	Nomination PUMG	01/09/2023	Transformation	MCU-PH	1570M	4302 Radiologie et imagerie médicale				
0132M	MCU-PH	physiologie	Radiation des cadres	01/07/2024	Maintien	MCU-PH	0132M	4402 Physiologie				
0114M	MCU-PH	4302 Radiologie et imagerie médicale	Nomination PUPH	01/09/2024	Maintien	MCU-PH	0114M	4302 Radiologie et imagerie médicale				
0123M	MCU-PH	4402 Physiologie	retraite	01/10/2022	Maintien	MCU-PH	0123M	5003 Dermato-vénéréologie				
0130M	MCU-PH	5202 Chirurgie viscérale	Mutation	01/09/2023	Maintien	MCU-PH	0130M	4402 Physiologie				

Révision sur emplois vacants : PHU2025

0463M	PHU	4902 Neurochirurgie	Nomination MCUPH	01/09/2024	Maintien	PHU	0463M	5204 Urologie				
0170M	PHU	4601 Epidémiologie, économie de la santé et prévention	Fin de fonctions	01/09/2024	Maintien	PHU	0170M	4804 Thérapeutique- médecine de la douleur ; addictologie (2 options)				

Prospective : incertitude de l'âge de la retraite (70 ans?)

Points de vigilance

- 2025 = 5 PU-PH (Droit aux 70 ans)
 - 2026 = 3 PU/1 MCU (Droit aux 70 ans)
 - 2027 = 1 MCU/1 PU
- Décalage des retraites = 70 ans
 - Pièges du repyramidage
 - Attractivité HU
 - Disciplines en tension
 - Chirurgie + MAR